

Zone sans arme nucléaire—Loi

estomac, ils pouvaient le faire gratuitement s'ils étaient admis à l'hôpital. Les patients ont insisté auprès de moi et de tous les médecins du pays pour être admis à l'hôpital sans raison réelle, si ce n'est d'obtenir un traitement gratuit.

M. Blaikie: C'était avant l'assurance-maladie.

M. Halliday: C'était le début de l'assurance-maladie, monsieur le Président. Il est vrai que certains médecins, à l'instar des autres groupes de notre société, comme les enseignants ou les hommes politiques, ont tendance à abuser du système, mais leur nombre est très restreint. Dans l'ensemble, ils sont très bien disciplinés par le corps médical. Je puis donner l'assurance au député que ce ne sont pas les médecins qui insistent pour faire hospitaliser les patients. Même les hôpitaux préfèrent garder leurs patients pendant la fin de semaine pour pouvoir toucher le plein tarif quotidien sans procéder à des examens de laboratoire, des rayons-X ni subir d'autres frais que les repas. C'est pour cette raison qu'ils refusent de renvoyer les gens chez eux. J'ai une foule de preuves à ce sujet. Il est sidérant de voir, monsieur le Président, que les coûts propres au régime n'ont aucun rapport avec ce que font les médecins.

[Français]

M. le vice-président: A l'ordre! Comme il est 17 h 00, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires inscrites aux noms des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

• (1700)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— PROJETS DE LOI PUBLICS

[Traduction]

LA LOI SUR LA ZONE SANS ARME NUCLÉAIRE MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake) propose: Que le projet de loi C-203, tendant à déclarer le Canada zone sans arme nucléaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

—Monsieur le Président, je me réjouis de présenter le projet de loi C-203, tendant à déclarer le Canada zone sans armes nucléaires. J'avais déjà présenté ce projet de loi à la Chambre au cours de la première session de la présente législature. Je l'ai représenté au début de la deuxième session. Mon projet de loi porte le numéro C-203. Selon la définition reçue de «zone sans armes nucléaires», l'expression «armes nucléaires» signifie généralement les bombes et les ogives nucléaires. L'interdiction vise uniquement les explosifs nucléaires. C'est en raison de cette interdiction que les États disposant d'armes nucléaires sont censés promettre de ne pas utiliser d'armes nucléaires. Cependant, certains préconisent l'élargissement des accords visant ces zones de façon à interdire également d'autres éléments pouvant servir à la mise en opération d'armes nucléaires. Je suis de ceux-là, monsieur le Président. Par le projet de loi C-203, je demande non seulement de bannir de notre territoire les ogives et les explosifs nucléaires, mais aussi d'interdire la fabrication d'armes nucléaires, voire même leur déploiement sur et au-dessus de notre territoire.

C'est bien à point nommé que la Chambre est saisie du projet de loi C-203. Le premier ministre (M. Trudeau) rentre

justement des Nations Unies où il a obtenu un succès considérable; à cette occasion, le secrétaire général a déclaré qu'il serait on ne peut plus heureux que le premier ministre accepte de servir de médiateur itinérant chargé de promouvoir la paix mondiale par le désarmement. Aujourd'hui, le premier ministre de la République populaire de Chine était à Ottawa et il a pris la parole à la Chambre des communes. La Chine figure parmi les cinq pays que nous tentons d'amener à la table des négociations, les autres étant les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France. Nous savons bien qu'un jour ou l'autre d'autres pays devront venir se joindre à eux, car nous n'entendons pas le désarmement unilatéral lorsque nous parlons de faire du Canada une zone sans armes nucléaires. On discute en fait de désarmement bilatéral en espérant aboutir à une sorte de désarmement multilatéral plus tard. On veut bloquer la production d'armements nucléaires et un jour bannir cet outil de destruction collective de la surface de la terre.

Il y aura une réunion demain à Stockholm, en Suède, pour discuter de deux sujets: d'une part, le climat de confiance et les mesures de sécurité, et d'autre part, le désarmement. Il faut espérer qu'on fera comme beaucoup de parlements, d'assemblées législatives provinciales et de municipalités en abordant la question des zones sans arme nucléaire.

Et pour ceux qui s'interrogent sur l'à-propos de cette mesure d'initiative parlementaire, je leur rappelle que dans la presse de la semaine dernière, on rapportait que les États-Unis se préparaient pour une quatrième guerre mondiale en cherchant des endroits où cacher des armes nucléaires une fois que la troisième guerre mondiale serait terminée. Il faut donc démontrer l'absurdité d'une pareille mentalité qui consiste à se préparer en prévision d'une guerre mondiale une fois que la guerre nucléaire qu'on craint serait terminée. Il faudra bien établir le plus tôt possible des zones dénucléarisées dans beaucoup d'endroits du monde. Autrement, nous courons inexorablement vers l'accumulation des armements nucléaires et des armes nucléaires actuelles qui suffiraient déjà à supprimer plusieurs fois toute trace de vie sur la terre.

C'est l'inquiétude devant ce danger qui m'a incité à présenter ce projet de loi. J'en ai pris conscience la première fois lorsque le gouvernement a approuvé les essais du missile de croisière par le gouvernement américain sur le territoire canadien. Et j'avais une bonne raison de m'inquiéter puisque Primrose, la cible dont on voudrait se servir pour éprouver le missile de croisière, se trouve dans ma circonscription. On voudrait le faire en mars cette année, c'est-à-dire très bientôt. L'autre raison pour laquelle j'ai présenté ce projet de loi, monsieur le Président, c'est qu'il faut que les pays se déclarent zones dénucléarisées en nombre toujours plus grand afin d'exercer des pressions auprès des puissances nucléaires pour qu'elles bloquent la production d'armements nucléaires et qu'elles entament de véritables négociations par l'entremise de pays dignes de confiance comme le Canada notamment. Cette confiance n'existe pas aujourd'hui et n'a jamais existé depuis que la première bombe atomique est tombée sur Hiroshima en 1945 et une autre sur Nagasaki quelques jours plus tard. Chaque fois que les superpuissances entreprennent de parler de désarmement ou de contrôle des armes nucléaires, c'est pour en augmenter le nombre par la suite. Il n'y a jamais eu de désescalade ni de réduction de quantités.